

Du nouveau à la Bibliothèque et à l'École



La Municipalité a fait l'acquisition de 2 postes informatiques et d'une imprimante. Installés à la Bibliothèque, ils sont à votre disposition, vous offre un accès libre et gratuit sécurisé à Internet et à des ressources numériques adaptées. De plus, l'étude d'une nouvelle amplitude horaire de cet espace public d'échanges et de rencontres reste toujours d'actualité. Nous espérons pouvoir la mettre en place d'ici la fin de l'année, malgré les évolutions de la crise sanitaire et les consignes sanitaires.

Le groupe scolaire Albert SAÏSSET reste un beau pôle éducatif, regroupant 5 classes dont 2 maternelles et 3 primaires. Néanmoins soucieux du bien être des élèves, des enseignants et des agents communaux, nous envisageons la mise en place d'un bâtiment modulaire en prolongement de la cantine scolaire existante. Cette nouvelle structure permettrait d'améliorer non seulement le confort du temps de restauration mais aussi l'ergonomie plus fonctionnelle de la garderie. Les demandes du Permis de Construire et de subventions suivent leur cours. Nous espérons et travaillons à ce que nos enfants bénéficient de ce projet avant la fin de l'année.



« Champ MARTY » - Candidature à l'Appel à projet « EcoQuartiers »



Du nouveau aussi sur les terrains « MARTY ». Acquis sous l'ancien mandat, nous vous informions que, consciente du potentiel de ces terrains, la Mairie s'en était portée acquéreuse. L'idée était de pouvoir ainsi réaliser, en cœur de ville, un projet d'ensemble incluant à moyen terme, la création d'un parking, la délocalisation de l'entrée de l'Ecole, la réalisation de logements, d'espaces de jeux, la réfection et le recalibrage de toute l'Avenue de la Gare.

Aujourd'hui, ce projet structurant a mûri et nous avons candidaté à l'appel à projets "EcoQuartiers dans nos villes et villages" lancé cet automne par le Département66. En effet, la réflexion communale sur ce projet d'envergure rentre pleinement dans cette nouvelle charte urbaine départementale : relever le défi d'un aménagement durable, du vivre ensemble, de la mixité sociale fonctionnelle et intergénérationnelle, de la mobilité douce, de la nécessité de prendre en compte les enjeux environnementaux.

Alors confortés dans notre démarche environnementale, nous sommes allés, fin septembre, porter et défendre la candidature de BdA devant la mission "Développement Durable", du SATEDE et la DDTM. Afin de concrétiser cette labellisation et de mettre toutes les chances de notre côté, une visite de site est prévue début novembre. Nous ne manquerons pas de vous informer sur l'avancée du projet. De plus, une fois les contraintes techniques et urbanistiques arrêtées, nous lancerions une consultation communale participative relative aux futurs aménagements d'espaces verts et à la mise en place d'équipements urbains.

A plus long terme, seraient envisageables la réalisation, dans un premier temps, d'une nouvelle salle de RESTAURATION et dans un second, d'une nouvelle Garderie sur le site du groupe scolaire Albert SAÏSSET.



OCTOBRE/NOVEMBRE 2020

Lettre d'information N°27

En fin d'année 2019, le Conseil Municipal alors en place, avait fait le choix de ne plus publier de lettre d'information communale avant les échéances de Mars dernier. Aujourd'hui la campagne électorale et les résultats de ces élections sont derrière nous, c'est avec une équipe renouvelée, motivée, enthousiaste, énergique et positive, prête à agir ensemble, que nous allons œuvrer pour Banyuls dels Aspres. Durant le mandat 2014/2020, de nombreuses réalisations ont été concrétisées, et d'autres initiées ou entamées nous restent encore à réaliser ou à améliorer.

La première des problématiques à gérer reste la crise sanitaire de la COVID-19. Depuis Mars 2020, la municipalité et ses services sont sur le pont, pour lutter efficacement contre le virus. Jusqu'à peu, tous les bâtiments communaux : Salle des Assos et des Fêtes, Ecole, Mairie et Bibliothèque continuaient d'accueillir et d'accompagner les banyulencs et banyulencques, dans leurs démarches et leurs loisirs. Malgré le virus et ses contraintes sanitaires, le cœur de BdA a toujours battu : le marché, les Feux de la St Jean, le 14 juillet, le 15 Août, le Rosaire, les repas au café, l'hommage à Henri SIGAYRET, la marche d'Octobre rose, les matchs de foot, de rugby, toutes ses forces vives contribuent, elles aussi, à la vivacité publique et la vitalité associative de notre village ... jusqu'à quand le pourrons-nous ?

Même si les actualités nationales qui nous rattrapent souvent, sont des plus alarmistes, il nous faut garder l'espoir de jours meilleurs, l'espérance dans plus de tolérance, plus de compréhension, plus de dialogue entre nous tous ! Retrouvons ensemble une confiance mutuelle régénératrice de valeurs sociales et sociétales, de l'unité de la Nation et des fondements inaliénables de notre République.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, LAÏCITÉ, SOLIDARITÉ



2020/2026, une nouvelle équipe municipale

Des nouvelles formules et de nouvelles obligations

En attendant de pouvoir vous présenter un trombinoscope de la nouvelle équipe municipale, vous trouverez ci-dessous l'organigramme de votre nouveau Conseil Municipal :

Laurent BERNARDY, Maire

Fathia CHARPENTIER, Adjointe **ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS**

Matthieu MAIRENDE GOUGES, Adjoint **FINANCES & VIE ÉCONOMIQUE**

Christelle GALINIE MOUCHE, Adjointe **COMMUNICATION & INFORMATION**

Alan HELAINE, Adjoint **URBANISME & MODERNISATION VIE PUBLIQUE**

Vos conseillers municipaux :

Pascale VILLIÈRES, **Philippe COMES**, **Céline DESCHAMPS**, **Jérémy JUANOLE**, **Fabienne**

MICHIEL, **David BOUDEVIN ***, **Josiane TORRANO**, **Dolorès CARRÉ**

Frédéric MALET et **Mireille FOXONET**

* En remplacement de M. DE LOS SANTOS démissionnaire en octobre 2020

Les permanences du Maire continuent à être généralement les Mercredis aux nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie, de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00. Les prises de rendez-vous se font soit directement à l'accueil, soit par téléphone ou par mail. Les Adjointes et l'ensemble des élus se rendent tout aussi disponibles et restent à votre disposition.

Pour se conformer à la nouvelle législation des communes de plus de 1000 habitants, et notamment à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales du 1er mars 2020, relatif à la publication du bulletin municipal, vous retrouverez désormais une tribune libre d'expression des élus de la liste «AGIR ENSEMBLE POUR BDA». D'autre part, toujours en application de l'article L.2121-8 du CGCT du 30 juillet 2020, un Règlement Intérieur, rédigé de manière collégiale avec tous les élus, régira la tenue des réunions municipales.

Enfin, sans y être obligée ou tenue par la loi, la Municipalité a fait le choix, dorénavant, de retransmettre en direct les prochaines séances publiques des conseils municipaux.

Tribune « **AGIR ENSEMBLE POUR BDA** » de Dolorès CARRÉ, Mireille FOXONET et Frédéric MALET.

Espace d'expression libre, les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et restent sous leur responsabilité

Avant tout, merci à M. le Maire d'ouvrir une tribune au groupe AGIR ENSEMBLE POUR BDA sur le bulletin d'informations municipales, conformément aux dispositions réglementaires, permettant à l'opposition de s'exprimer.

Plus de 7 mois se sont écoulés depuis les élections municipales et malgré une crise sanitaire sans précédent, l'action municipale se déroule néanmoins : un vote du budget 2020 avec peu de lisibilité sur le développement économique et commercial du village, des projets de lotissements qui se poursuivent en dehors de toute considération pour le bien vivre ensemble, les projets de construction de parcs photovoltaïques et éoliens qui avancent, un agrandissement de l'école communale qui se fait attendre, et un projet quasiment ficelé pour l'aménagement du terrain Marty - mais la concertation sera lancée assure notre Edile.

Agir ensemble a demandé lors du vote du budget, l'élaboration d'un plan pluri annuel d'investissement pour avoir une vision à 3 et 6 ans du devenir du village. Verrons-nous ce document fixant une feuille de route des réalisations pour Banyuls ?

Enfin, que dire de l'état de la Cave Coopérative ? les propriétaires des maisons les plus proches risquent de subir longtemps ce spectacle désolant d'un bâtiment éventré ...

Mais Banyuls a pu fêter le Rosaire dans un contexte très particulier, la rue des Vendanges sera très prochainement terminée. Maintenant, retrouvons nos manches et préparons-nous à combattre le projet Eolien !

Les chantiers qui arrivent à leur terme

~ Rue des VENDANGES

Démarrés à la sortie de confinement de Mai dernier, les travaux de réfection des réseaux humides AEP & EU sont en voie d'être terminés. Ces travaux communautaires ont été menés tambour battant, sous la surveillance et le pilotage des techniciens de la C.C. des Aspres. Nous remercions tous les intervenants, le BET Sabig, la SAUR, le CD66, tout particulièrement l'entreprise SOGEA pour leur professionnalisme, leur écoute et leur diligence. Nous n'oublions pas les riverains, banyulencs ou vacanciers, et vous tous, usagers de la route pour votre patience.

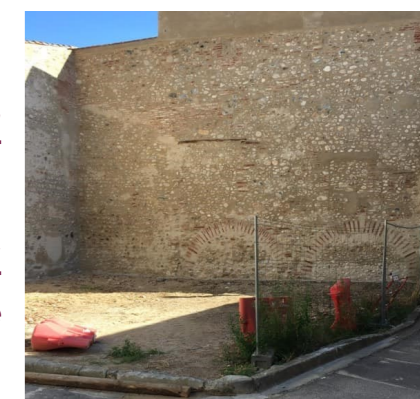
A partir du 30 octobre, après les vérifications et à la mise en charge des différents réseaux, le goudronnage de la voie pourra être réalisé. Mais nous attendons également que les travaux préalables au déploiement de la fibre optique sur cette rue soient terminés et eux aussi vérifiés.



~ Parking du TRENC

A l'angle de la rue des Acacias et de celle du Trenc, les 2 bâtisses vétustes, que nous avons achetées sous le mandat 2014/2020, ont été démolies fin d'année 2019.

Aujourd'hui, les anciens murs mis à jour sont remarquables alors, plutôt que de les enduire, nous avons préféré les rejoiner et mettre en valeur leur qualité patrimoniale originelle. Au terme de travaux de voirie et d'aménagement, prêts à débiter, un parking soulagera celui de la Place, aujourd'hui végétalisée et piétonne.



Hommage Banyulenc à Samuel PATY (1973-2020)



La commune s'est associée à l'hommage national rendu au professeur d'histoire-géographie assassiné à Conflans-Sainte-Honorine, dans les Yvelines, le vendredi 16 octobre dernier.

La municipalité, en accord avec l'équipe enseignante du groupe scolaire Albert SAÏSSET, prévoit un hommage solennel le mardi 03 novembre à 17h30 dans l'enceinte de l'école, en présence des élèves les plus grands, de leurs parents et de tous les administrés désireux de saluer la mémoire de Samuel PATY.

Projet Éolien BROUILLA/BANYULS : Concertation préalable

A l'instar du porte à porte réalisé en Septembre 2019, tous nos concitoyens de BANYULS, ont trouvé ou vont trouver, dans leur boîte aux lettres le flyer les informant de la tenue d'une permanence en Mairie le Mercredi 4 novembre 2020 de 16h00 à 19h00. Une exposition y sera également effective durant 15 jours.

La permanence Engie Green/Cat'EnR vous permettra de rencontrer sur rendez-vous les porteurs du projet, d'avoir les réponses à toutes vos questions. En attendant, chacun.e peut également trouver toutes les informations sur le site dédié au projet par Engie Green et laisser son avis sur :

<https://projet-eolien-banyuls-et-brouilla.fr/votre-avis>

> INVITATION À LA CONCERTATION PRÉALABLE DU PROJET EOLIEN DE BANYULS DELS ASPRES ET BROUILLA

DU 4 AU 18 NOVEMBRE 2020

DEUX PERMANENCES PUBLIQUES :



Mercredi 4 novembre 2020

de 16h à 19h en mairie de Banyuls dels Aspres



Mercredi 18 novembre 2020

de 16h à 19h en mairie de Brouilla

> Venez vous informer sur le projet éolien et donner votre avis pendant ces permanences et en mairie

HORAIRES DE LA MAIRIE DE BANYULS DELS ASPRES
Lun à Ven 10h-12h, mer/ven 16h-19h, samedi 10h-12h
HORAIRES DE LA MAIRIE DE BROUILLA
Du lun à ven 10h à 18h